



Manque de moyens, stress, usure... Halte à l'épuisement des adjoints gestionnaires

Contactez le SPASEEN-FO !

Tel. 06 23 73 56 40 / 06 84 72 02 92 Mail : spaseenfo44@gmail.com

Covid-19 : assez des injonctions contradictoires

Comme chacun sait, ce n'est qu'à quelques jours seulement de la rentrée scolaire, le 27 août dernier, que le protocole « sanitaire » a été rendu public par le ministère.

Ce dernier a laissé les équipes de direction dans une grande perplexité... sans parler des injonctions contradictoires incessantes.

A travers ce protocole, le ministère transfère ses responsabilités sur les équipes au niveau local... sans leur donner de moyens supplémentaires !

Par ailleurs, le SPASEEN-FO rappelle que l'administration a des obligations statutaires en matière de santé et de sécurité au travail. Une véritable politique de prévention implique notamment de renforcer la médecine de prévention, donc de recruter des médecins de prévention.

Collectivités territoriales : assez des demandes inutiles

Prenons l'exemple du Département de Loire-Atlantique :
Ce dernier demande aux adjoints gestionnaires de faire le décompte des agents techniques dans leur collège, en vue de la fourniture de masques.

Mais ces chiffres, il les a : ce sont ses agents !

L'exemple des masques

Le gouvernement a instauré l'obligation du port du masque pour les adultes dans établissements. C'est donc à lui de les fournir aux personnels.

Passons sur le fait que seuls les masques FFP2 sont reconnus dans le code du travail comme équipement de protection individuelle et doivent donc être à disposition des personnels qui en feraient la demande.

Le jour de la pré-rentrée, l'administration n'avait pas rempli ses obligations en matière de fourniture de masques aux personnels : nombre d'EPL ne les avaient pas reçus. FO a immédiatement alerté Monsieur le recteur.

Dans tel établissement, un mail reçu à midi indiquait que des masques devaient être récupérés à la DSDEN 44 à 14h... avec nécessité d'apporter ses propres contenants !

Rebelote la semaine suivante. Après avoir expliqué que les masques seraient fournis par les familles – au détriment du principe de gratuité de l'école –, un nouveau mail indique que des masques devaient être récupérés à la DSDEN 44 pour les élèves boursiers de niveau 3. De quoi s'y perdre !

Des moyens, des postes

Les établissements sont dans une situation de plus en plus tendue. Au nom d'un prétendu rééquilibrage, des postes ont été supprimés à tous les étages – en scolarité, en gestion, en vie scolaire, en entretien, à l'accueil... Autant de postes dont les activités se répercutent sur le quotidien de l'adjoint gestionnaire.

Que dire également de l'encadrement des agents techniques ? Dans les collèges, le SPASEEN-FO revendique le rétablissement des agents chefs : en effet, l'encadrement des personnels territoriaux se fait là encore au détriment des autres missions de l'adjoint gestionnaire – notamment de la comptabilité et de la veille réglementaire.

Le SPASEEN-FO réaffirme la nécessité de créer les postes statutaires nécessaires au bon fonctionnement des services et des établissements.

Et les salaires ?

Comme pour les hospitaliers : 183 euros pour tous, tout de suite

Le 24 juillet dernier, le gouvernement a annoncé un nouveau gel du point d'indice, qui se traduit par une nouvelle baisse de notre pouvoir d'achat.

M. Blanquer a depuis annoncé une « revalorisation » des enseignants, qui est une mystification (primes pour les premiers échelons, heures sup, formation sur les vacances...). **Aucune annonce concernant les personnels administratifs.**

Dans le même temps, grâce à leur mobilisation et à leur détermination, les personnels hospitaliers ont réussi à arracher 183 € d'augmentation indiciaire nette mensuelle, soit 49 points d'indice pour plus d'un million d'agents. Ce recul du gouvernement est un point d'appui pour l'ensemble des personnels.

Le **SPASEEN-FO** revendique 183 € d'augmentation indiciaire pour tous dès maintenant, sans contrepartie, et l'ouverture de négociations en vue d'un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000.

La baisse de notre pouvoir d'achat confirmée par l'INSEE

En 2017, l'inflation est officiellement déterminée à hauteur de 1 %. Elle est de 1,8% en 2018. Et à nouveau de 1 % en 2019. L'inflation de 2020 s'annonce encore plus importante que celle de l'année précédente.

Le gel du pont d'indice implique une baisse mécanique de notre pouvoir d'achat, donc de nos salaires réels.

Pour l'année 2018, l'INSEE a déterminé que les fonctionnaires d'Etat avaient subi une baisse de 1,4 % de leur pouvoir d'achat.

Le détail par catégorie est le suivant :

- C et A : -1,4% en moyenne
- B : -2% en moyenne
- Contractuels : -2,1% en moyenne, jusqu'à -3% pour les salaires les plus faibles.

N'est-il pas temps de renforcer le syndicat indépendant ?

Construisez avec nous le **SPASEEN-FO** !



Contactez le **SPASEEN-FO** !

Tel.

06 23 73 56 40

06 84 72 02 92

Mail

spaseenfo44@gmail.com